



Commune de
Bourg-en-Lavaux

MUNICIPALITE

Rte de Lausanne 2
Case Postale 112
1096 Cully

T 021 821 04 14
F 021 821 04 00
info@b-e-l.ch
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

PREAVIS N° 07/2016

**Eglise catholique de Cully
remplacement de la cuisine de la salle paroissiale**

Dates proposées pour les séances :

Commission des finances :

lundi 18 avril 2016

lundi 25 avril 2016

Salle des Combles de la Maison-Jaune

Commission ad hoc : à convenir



LAVAU
VIGNOBLE
EN TERRASSES



Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

La cuisine de l'église catholique de Cully est située au rez-de-chaussée inférieur de celle-ci, à côté de la salle paroissiale et en face de la garderie « Arc en ciel ». Elle est fréquemment utilisée par les paroissiens et la garderie. Le local est vétuste et mal éclairé ; les meubles et appareils ont largement fait leur temps. Un petit local technique n'est actuellement séparé de la cuisine que par une cloison à mi-hauteur.

Après les transformations de la zone des WC et la création d'un WC pour personnes à mobilité réduite (2013), le réaménagement de cette cuisine est la suite logique de l'entretien de ce bâtiment qui incombe à la commune selon la convention qui lie les deux parties.

2. Projet

Il s'agit de remplacer les meubles et appareils de cette cuisine ainsi que les armoires attenantes, de poser un nouveau revêtement de sol, de créer un faux-plafond et d'y intégrer un nouvel éclairage. La cloison qui sépare le local technique de la cuisine sera prolongée jusqu'au plafond et la fenêtre actuelle sera remplacée. L'installation électrique de la zone sera mise à jour.

3. Coût des travaux

2 Bâtiment

211.6	Maçonnerie	CHF	2'320.--
221.2	Fenêtre	CHF	2'650.--
23	Electricité	CHF	4'500.--
24	Chauffage	CHF	1'400.--
25	Installations sanitaires	CHF	1'600.--
258	Cuisine	CHF	28'500.--
271	Plâtrerie	CHF	3'500.--
273	Menuiserie	CHF	1'400.--
281.6	Carrelage	CHF	4'020.--
283	Faux-plafond	CHF	4'500.--
285	Peinture	CHF	3'260.--
287	Nettoyages	<u>CHF</u>	<u>1'000.--</u>
	Sous-total	CHF	58'650.--
	Divers et imprévus, 10 %	<u>CHF</u>	<u>5'865.--</u>
	Total brut	CHF	64'515.--
	TVA, 8 %	<u>CHF</u>	<u>5'161.--</u>
	Coût total des travaux, TTC, arrondis:	<u>CHF</u>	<u>69'700.--</u>

Les sorties de fonds sont prévues pour fin 2016.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

vu le préavis N° 07/2016 de la Municipalité du 4 avril 2016 ;
ouï les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées
de son étude ;
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. d'autoriser la Municipalité à engager les travaux de remplacement de la cuisine de l'église catholique de Cully ;**
- 2. de lui accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF 69'700.- ;**
- 3. de laisser la compétence à la Municipalité quant au choix du mode de financement, et en cas d'emprunt, du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4, alinéa 7 de la loi sur les communes (LC);**
- 4. d'amortir l'investissement sur une durée de 10 ans, à raison de CHF 7'000.- par année, le premier au budget 2017 (chapitre 582).**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Max Graf

Sandra Valenti

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 4 avril 2016

Délégué de la Municipalité : M. Georges Hauert